



Mai 2024

LES ACTUALITÉS POLITIQUES DES TRAVAUX PUBLICS

Perspectives politiques 2024 :

La FNTP se prépare à une rentrée difficile sur front de redressement des finances publiques contraignant vraisemblablement le Gouvernement à poursuivre les coupes budgétaires initiées dans les budgets d'investissement dédiés aux infrastructures. Elle craint par-dessus tout des mesures de restrictions budgétaires visant les collectivités locales (exemple : baisse de la DGF), ce qui aurait pour conséquence automatique une baisse de l'investissement public local, alors même que les experts appellent à un doublement immédiat de l'investissement des collectivités locales en matière de transition écologique pour répondre aux impératifs climatiques ([cf. étude I4CE](#)).

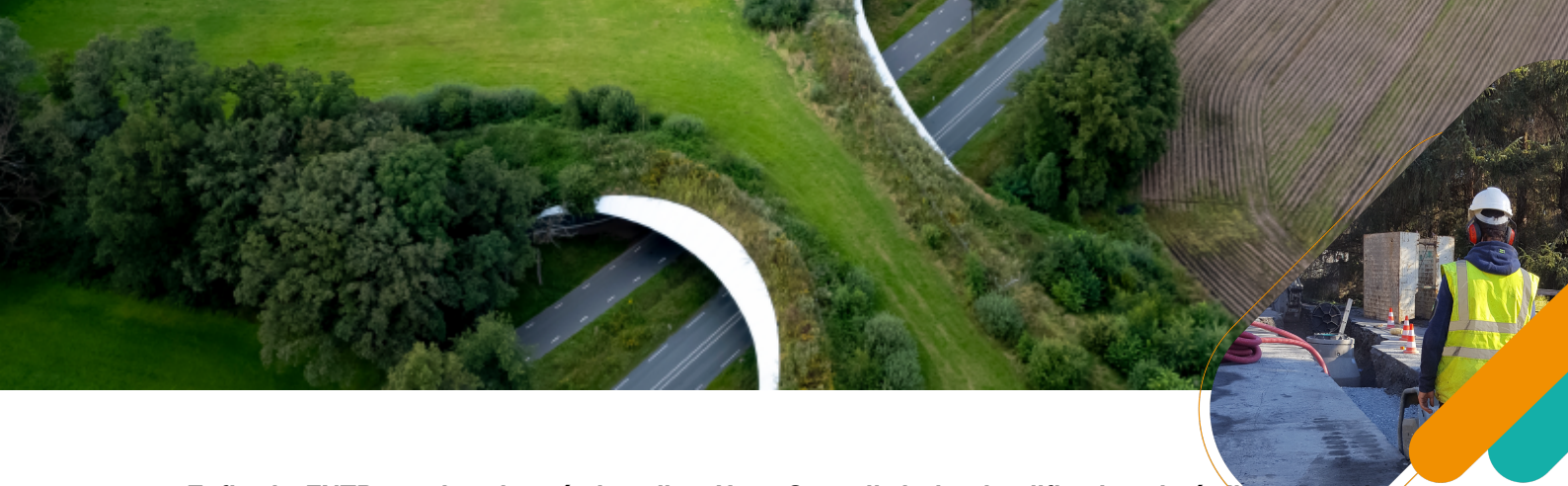
Plan de simplification et délais de paiement :

Le plan d'action « simplification » de Bercy contenant à la fois des mesures législatives et réglementaires a été présenté fin avril. La FNTP, qui a toujours milité pour des mesures ambitieuses de simplification, est investie depuis plusieurs mois sur cette thématique et a pu échanger autour de ses propositions avec les pouvoirs publics sur la rédaction de ce plan. Plusieurs mesures portées et soutenues par la FNTP y sont ainsi d'ores et déjà intégrées :

- Tout d'abord **le relèvement du seuil des avances des grandes collectivités locales ayant des dépenses de fonctionnement de plus de 60 M€ de 10 % à 30 % pour les TPE et PME** qui constitue une demande historique de la FNTP., associé à une diminution de la garantie de 5 à 3 %.
- L'application du principe « Dites-le nous une fois » (suppression des CERFA, limitation des autorisations et déclarations préalables, création d'un espace unique pour les démarches des entreprises...).
- La généralisation d'un « test PME » qui consiste en une évaluation préalable de « l'impact sur les TPE et les PME de toute nouvelle réglementation ou évolution réglementaire ».

S'agissant des délais de paiement, le Gouvernement publie depuis le 15 avril en open data les délais de paiement moyens d'environ 17 000 collectivités locales de plus de 3 500 habitants en plus de ceux de l'État ([à consulter ICI](#)) mais ce « name and shame » étendu à tous les acheteurs publics ne règle rien à la problématique des « délais cachés », s'agissant des données officielles de la DGFIP...

C'est la raison pour laquelle la FNTP a initié **un chantier technique, en parallèle du plan de simplification, qui vise à faire évoluer les spécifications techniques de la plateforme « CHORUS PRO » gérée par l'AIFE, afin d'empêcher tout rejet de facture et le paiement « automatique » des intérêts moratoires sur la base du délai de paiement calculé à partir de la première facture horodatée.**



Enfin, la FNTF soutient la création d'un Haut Conseil de la simplification doté d'un pouvoir d'auto-saisine pour assurer le travail nécessaire et continue de simplification engagé, tant sur le flux que sur le stock normatif.

Négociation paritaire « attractivité »

La FNTF a ouvert une négociation sociale très innovante sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics, afin de répondre aux tensions de recrutement sur tous les métiers alimentées par le vieillissement de la pyramide des âges ou la concurrence des autres secteurs. Si cette négociation aboutit à un accord, il s'agira d'un formidable levier pour valoriser les avantages compétitifs des TP (rémunération, innovation, transition écologique, insertion, formation, services spécifiques à la profession ...) et corriger ses principaux désavantages (sinistralité, image, organisation du travail, intempéries, faible part de femmes, ...).

Les thèmes suivants seront abordés tout au long de l'année avec l'objectif de proposer des mesures normatives mais aussi des recommandations et bonnes pratiques :

- Le sens et les valeurs : les Travaux Publics au cœur de la transformation écologique ;
- La santé des salariés : renforcer la prévention et intégrer les nouveaux risques ;
- L'organisation du travail : prendre en compte les aspirations des salariés et les impératifs des entreprises ;
- La vie au travail : s'inscrire dans la modernité ;
- Les évolutions professionnelles : coconstruire et accompagner ;
- Le partage de la valeur : dynamiser pour mieux associer.

Transition Écologique – les engagements du Ministre Christophe BÉCHU auprès de la profession des Travaux Publics :

Lors de son dernier Conseil d'Administration, la FNTF a convié le Ministre de la Transition Écologique à découvrir **trois projets emblématiques de la profession au service de la transition écologique**. À travers ces projets, la FNTF a souhaité interpeller le Ministre sur des enjeux majeurs pour l'avenir de la profession :

- Comment diagnostiquer efficacement les actions à engager en matière climatique ?
- Quel outil proposer à tous les acteurs de la commande publique pour orienter efficacement vers des offres à forte valeur environnementale ?
- Comment accompagner la montée en compétence des collaborateurs mais aussi des maîtres d'ouvrage en développant, par ailleurs, une véritable ingénierie technique écologique ?

Sur le projet INFRACLIMAT (www.infraclimat.com) pour visualiser les impacts du changement climatique sur les infrastructures partout en France, le ministre a salué « *un formidable outil de sensibilisation des élus à la vulnérabilité des infrastructures aux aléas climatiques* ». Sur le projet d'écocomparateur des offres techniques SEVE ([vidéo de présentation](#)), le Ministre s'est engagé à **étudier son homologation par les services de l'État pour qu'il soit massivement utilisé par les collectivités locales**. Enfin, il a félicité la FNTF pour l'énorme chantier engagé en matière de formation à la transition écologique (à découvrir : www.tpdemain.com et à partir d'octobre 2024, l'école de formation continue TP DEMAIN.)